



**Monsieur Fernand Etgen**  
**Président de la Chambre**  
**des Députés**

Luxembourg, le 20 juin 2023

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 82 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question élargie au sujet de l'évolution du taux de chômage à Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire.

Selon les chiffres communiqués par l'ADEM ce mardi 20 juin 2023, le taux de chômage a repassé la barre des 5%, tandis que le nombre de postes vacants est redescendu sous celle des 10.000. Au vu de la situation, il y a lieu de s'interroger sur les manières de combattre le chômage au Luxembourg.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Marc Spautz  
Député